



SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS

Porte des Alpilles

Saint-Etienne du-Grès le 22 juin 2026

Chers parents,

Dans le cadre d'une réflexion sur l'extension des possibilités d'accueil de vos enfants à la garderie le mercredi après-midi et au centre de loisirs durant la deuxième semaine des vacances de février et de Pâques, nous souhaitons évaluer le besoin des familles.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et le déposer à l'accueil de la Mairie / dans la boîte aux lettres de la Mairie ou le renvoyer à l'adresse suivante : mairie@saintetiennedugres.com – avant le vendredi 3 juillet 2026.

La fiabilité de vos réponses est essentielle pour calibrer au mieux la faisabilité de ces projets.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre réactivité, indispensables pour adapter au mieux les services proposés aux familles de Saint-Étienne du Grès.

Très cordialement.



Céline CASTELLS
*Adjointe à l'Enfance, à la Jeunesse,
aux Sports et à la Vie associative*



SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS

Porte des Alpilles

Nom Prénom

Adresse

Courriel

Classe(s) du/des enfants

- J'ai besoin de la garderie le mercredi après-midi
 - OUI pour mon enfant ou mes enfants** (mettre le nombre d'enfants)
 - tous les mercredis après-midi
 - régulièrement selon un emploi du temps prédéfini
 - occasionnellement
 - NON**

- Si le centre de loisirs ouvre les deux semaines des **vacances de février**, j'inscrirai mon / mes enfant(s) **sur les 2 semaines** :
 - chaque année
 - selon les années en fonction des besoins
 - jamais

- Si le centre de loisirs ouvre les deux semaines des **vacances de Pâques**, j'inscrirai mon / mes enfant(s) **sur les deux semaines** :
 - chaque année
 - selon les années en fonction des besoins
 - jamais

- Mon enfant est en CM2, j'envisage de l'inscrire à l'accueil ado du centre de loisirs à compter d'octobre 2026
 - OUI**
 - A chaque période de vacances
 - Sur certaines périodes de vacances :
Lesquelles ?
 - NON**